



Assemblée Générale du mercredi 7 juillet 2021 – Compte-rendu

Cette assemblée générale s'est déroulée salle du Bellay, rue Crétois, Le Lude, en présence de :

- Pour la mairie : - Mme Laurence Hutereau
- Pour le comité départemental : - Mme Camille Leroy
- Pour le bureau du club : - M. Jérôme Garreau
- M. Christophe Legendre
- M. Jérôme Brazille
- M. Daniel Hamonic

Ainsi que 7 participants (5 adultes, 2 enfants), membres du club et parents.

Durant cette Assemblée Générale, Jérôme Garreau, président, a présenté les bilans et projets sportifs et financiers du club.

Le Bilan de la saison 2020-2021

Le Club Pongiste Ludois compte 26 licenciés.

Les jeunes sont encadrés par un éducateur à plein temps et un éducateur à mi-temps, à raison d'un entraînement par semaine.

Deux créneaux sont organisés :

- de 17h30 à 19h30 principalement destiné aux jeunes.
- de 19h30 à 21h30 principalement destiné aux seniors et vétérans.

En cadeau de bienvenue, les adhérents ont reçu une raquette, distribuée durant la saison.

Les tables de tennis de table utilisées appartiennent à la Mairie pour une moitié et au collège pour l'autre moitié. Des filets neufs ont été achetés par la Mairie.

Malgré une saison perturbée par la crise sanitaire, le taux de présence était de 63 % chez les jeunes et 51 % chez les adultes.

À noter, 12 des 26 membres ont un taux de présence supérieur à 75 %.

Un joueur du club était présent en compétition, bien que seulement deux matchs aient été organisés.

La dernière séance d'entraînement aura lieu le vendredi 9 juillet. Elle sera ouverte aux parents.

Bilan financier

Le détail des dépenses et des recettes a été présenté.

En synthèse, le montant des dépenses est de 850,91 €. Le montant des recettes est de 900 €.

Le solde est donc de 49,09 €.

Le Club Pongiste Ludois remercie la Mairie et le Comité pour leurs aides dans le lancement du club.

Les projets du club pour la saison 2021-2022

Les projets annoncés sont :

- Accueillir de nouveaux dirigeants, afin de nous aider dans les différents objectifs fixés.
- Fidéliser notre groupe de licenciés, en maintenant un prix de licence très attractif.
- Participer activement à la vie locale, en créant notre propre tournoi.

- Poursuivre notre intégration au tournois des trois raquettes.

Les projets sportifs pour la saison 2021-2022

- Engager une ou plusieurs équipes en compétition. À ce sujet, les frais d'engagement seront pris en charge par le club.
- Investir dans du matériel et de l'équipement.
- Continuer à former nos jeunes avec des éducateurs diplômés.
- Améliorer les conditions d'accueil de nos joueurs (espace, stockage).

La grille des tarifs de la prochaine saison a été présentée.

Les tarifs de la saison 2020-2021 seront conservés pour les licences reconduites. Une nouvelle grille s'appliquera pour les nouveaux adhérents.

Les projets financiers pour la saison 2021-2022

- Mettre en place du sponsoring avec des partenaires locaux.
- Créer des dossiers de subvention auprès des différents services de l'État.
- Mettre en place des activités de revenus.

Le budget prévisionnel présenté vise à sécuriser notre budget afin de faire face aux imprévus.

Questions, réponses et commentaires

Question : Le club peut-il se doter d'un robot d'entraînement ? Cet équipement est présenté comme un outil incontournable pour progresser.

Réponse : Suite à la demande du Club Pongiste Ludois, une subvention a été accordée par la Mairie. Un robot pourra donc être acheté dès le début de la saison prochaine. Cependant, afin de pouvoir ranger et sécuriser ce robot, le club a besoin d'un espace de stockage au sein du gymnase.

Par ailleurs, Laurence Hutereau précise qu'une demande de subvention d'investissement peut être adressée à la Mairie. Cette subvention doit servir à la formation ou à l'achat de matériel. Une demande peut également être adressée à la Communauté de Communes.

Précision de Camille Leroy concernant les frais d'affiliation au comité.

Les frais d'affiliation d'un montant de 89,00 € nous auraient été demandés par erreur. En effet, dans le cadre du plan d'accompagnement, nous devrions bénéficier d'une exonération durant les trois premières années. Cette somme devrait donc nous être remboursée.

Question : Le club organisera-t-il un tournoi, adressé aux familles en début de saison, afin de fédérer parents et enfants autour du club.

Réponse : C'est notre souhait. Mais il faut que d'autres personnes entrent dans le bureau pour nous aider. Des rencontres pourront en effet être organisées sous forme de tournois ou de portes ouvertes. En outre, pendant les vacances, des créneaux rassembleront adultes et enfants, dans le gymnase 1, le jeudi.



Assemblée Générale du mercredi 7 juillet 2021 – Compte-rendu

Camille nous encourage également à organiser des moments de convivialité, des tournois afin de fidéliser l'entourage du club.

Question : Peut-on approcher les écoles pour organiser des partenariats ?

Réponse de Laurence Hutereau : La demande doit être adressée aux directeurs des différentes écoles.

Élection du Bureau

À l'issue de cette assemblée générale, nous avons procédé à l'élection du bureau. Les membres dirigeants du bureau sortant étaient candidats à leur ré-élection. Deux personnes se sont portées candidates pour être dirigeantes.

Ainsi, à l'issue du vote à main levée, la composition du bureau, élu à l'unanimité, est la suivante :

Président :	Jérôme Garreau
Président adjoint :	Daniel Hamonic
Trésorier :	Christophe Legendre
Secrétaire :	Jérôme Brazille
Membre :	Morgane Garreau
Membre :	Samuel Piedsnoirs

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux entrants.

Fait à Le Lude, le 12 juillet 2021

Le Président, Jérôme Garreau

Le Secrétaire de séance, Jérôme Brazille